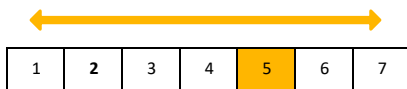


La politique d'investissement du FCP consiste à acheter des actions de sociétés européennes (à l'exclusion des sociétés situées au Royaume-Uni) de petites et moyennes capitalisations cotées sur un marché réglementé. L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence Stoxx® Europe ex UK Small NR (dividendes réinvestis), représentatif des valeurs européennes ayant une faible capitalisation.

Echelle de risques (norme SRI)

Du risque le plus faible... ...au risque le plus élevé



L'indicateur de risque SRI note sur une échelle de 1 à 7 ce produit. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres Fonds. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la durée de placement recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin la durée de placement recommandée.

CARACTERISTIQUES DE L'OPCVM

Forme juridique :	FCP conforme aux normes européennes
Code ISIN :	FR001400MP50
Date de création :	22/04/2024
Classification SFDR :	8
Durée de placement recommandé :	5 ans minimum
Domiciliation :	France
Indicateur de référence :	Stoxx® Europe ex UK Small NR
Actif net du fonds (M EUR) :	25,4
Valeur liquidative (EUR) :	95,26
Affectation des résultats :	Capitalisation
Société de gestion :	Zenith AM
Délégitaire de gestion financière :	INDEPENDANCE AM
Valorisateur :	Société Générale Securities Services
Dépositaire :	Société Générale Securities Services
Minimum d'investissement :	0,001 part
Décimalisé :	millième
Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Conditions de souscription et de rachat :	J cut off 11h
Frais de gestion maximum :	Part C : 1,95% TTC
Frais de surperformance :	10% TTC de la performance excédant celle de l'indice de référence
Commission de souscription :	Néant

Principaux risques

Risque de perte en capital
 Risque lié à la gestion discrétionnaire
 Risque actions
 Risques liés à la détention d'actions de petites capitalisations
 Risque de taux
 Risque de crédit
 Risque de change
 Risque de contrepartie
 Risque de liquidité
 Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme
 Risque d'inflation
 Risque de marché
 Risque en matière de durabilité

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM (disponibles sur simple demande auprès de Zenith AM) et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les risques de cet OPCVM sont détaillés dans le prospectus disponible sous le lien suivant :

<https://zenith-am.com/zenith-smid-cap-europe-by-independance-am>

Description des stratégies utilisées :

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence Stoxx® Europe ex UK Small NR (dividendes réinvestis), représentatif des valeurs européennes ayant une faible capitalisation. Zenith SMID Cap Europe by Indépendance AM n'est pas un fonds indiciel. La gestion du fonds est une gestion active et discrétionnaire qui n'a pas pour objet de reproduire à l'identique la performance de l'indice de référence.

La politique d'investissement du FCP consiste à acheter des actions de sociétés européennes (à l'exclusion des sociétés situées au Royaume-Uni) de petites et moyennes capitalisations cotées sur un marché réglementé, dont la capitalisation boursière est comprise entre 200 millions d'euros et 15 milliards d'euros et dont la valorisation est faible en dépit d'une rentabilité des fonds propres et/ou des capitaux investis supérieure à celle du marché et à les vendre progressivement quand elles ne répondent plus à ces critères selon l'analyse du délégataire.

Le FCP suit une stratégie d'investissement de type « quality value » avec la recherche d'entreprises qui présentent une valorisation attractive selon l'analyse du délégataire. Au moins 75% de l'actif net du fonds sont investis en titres et droits éligibles au PEA.

Le FCP ne se fixe pas d'objectif de répartition sectorielle. Le FCP ne recourra ni à des options ni à des contrats à terme à titre de protection du portefeuille.

Le délégataire de gestion financière a développé une méthodologie propriétaire afin d'intégrer à son processus de sélection des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le délégataire s'attache à mettre en œuvre une approche en « sélectivité » en privilégiant les sociétés dont les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) traduisent la recherche d'une performance pérenne, et en excluant un minimum de 20% des sociétés les moins bien notées d'un point de vue extra-financier de l'univers d'investissement. Le FCP applique ainsi deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés (dont les sociétés exerçant des activités liées au charbon), les entreprises doivent respecter une note ESG minimum. Cette note ESG doit être supérieure ou égale au seuil minimum de 50/100. Les entreprises ayant un score ESG inférieur à 50 selon la méthodologie utilisée, représentent maximum 10% du portefeuille. Par ailleurs, le fonds limite l'investissement dans des valeurs en dehors de son univers d'investissement à 10% des investissements du portefeuille.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

Indicateurs Environnementaux : politique environnementale et mesures favorables à la transition écologique, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise ;
 Indicateurs Sociaux : protection des salariés, bien-être et au travail, protection et sécurité de l'emploi, formation, diversité, lutte contre la discrimination, dispositifs de partage des bénéfices avec les salariés ;
 Indicateurs de Gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, parité, alignement d'intérêts et respect des actionnaires minoritaires.

Analyse du Portefeuille

Répartition par classe d'actifs



Sources : Zenith AM - Bloomberg (Performances calculées du 31/01/2025 au 28/02/2025)

10 Premières lignes

Titres	Poids
DANIELI & C.OFFICINE MECCANICHE SPA	4,0%
Vicat	3,6%
Dassault Aviation	3,4%
Nexans SA	3,2%
VIEL & Cie SA	3,2%
HEIJMANS NV	3,1%
THEON INTERNATIONAL PLC	3,0%
MAIRE SPA	2,9%
TECNICAS REUNIDAS	2,8%
ACERINOX SA	2,8%

Contribution à la performance du mois

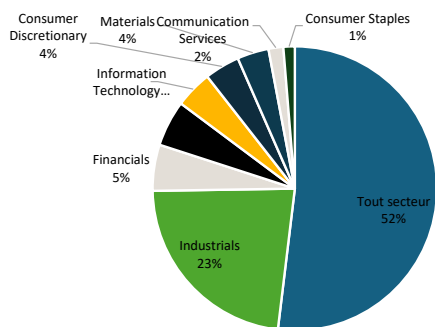
Non disponible

Contribution mensuelle des sous-jacents

Meilleurs contributeurs	
Vicat	0,42%
Dassault Aviation	0,41%
Nexans SA	0,31%
ISS A/S	0,30%
Eiffage SA	0,19%
Moins bons contributeurs	
TUI AG	-0,30%
Sopra Steria Group	-0,25%
Worldline SA	-0,24%
Mowi	-0,22%
Etablissements Maurel et Prom SA	-0,14%

Sources : Zenith AM - Bloomberg (Performances calculées du 31/01/2025 au 28/02/2025)

Repartition par secteur (poche Action)



Repartition géographique (poche Action)

